



**Martine
Gouriet**
martine@gouriet.org
www.gouriet.com

Lettre à Châtillon

Lettre d'information de Martine Gouriet, Conseillère générale de Châtillon - N° 08 - octobre 2006

Une femme politique à votre écoute!

Cet automne 2006 est marqué sur le plan politique par le choix des candidats à l'élection présidentielle de mai 2007, par le démarrage de la campagne législative de juin 2007 et par les rebondissements du Plan Local d'Urbanisme de Châtillon.

La présidentielle

Je soutiens Ségolène Royal, car elle symbolise une manière renouvelée de faire de la politique, plus proche des Français, sans langue de bois, tout en portant haut et fort les valeurs de la gauche et de notre pays.

Les législatives

Philippe KALTENBACH, maire de Clamart sera candidat pour les élections législatives de juin 2007 et je serai sa suppléante. Avec Philippe, nous souhaitons rester à l'écoute de tous les habitants de la circonscription comme nous le faisons tous les jours dans l'exercice de nos mandats locaux.

Nous nous sommes fortement mobilisés pour le tramway Châtillon-Viroflay, menacé par le gouvernement.

En tant que conseillère générale, je suis, de manière extrêmement attentive, ce dossier et vous convie à une réunion publique sur le tramway le 23 novembre à 20h30 au 25 rue Gabriel Péri à Châtillon.

5 ans pour un Plan Local D'Urbanisme et des erreurs de procédure grossières.

Suite à un recours que j'ai déposé et se rendant compte d'une erreur de procédure, le maire a abrogé le Plan Local d'Urbanisme, ce dont je me félicite. Je compte sur chacun d'entre vous pour une nouvelle mobilisation lors de la prochaine enquête publique qui aura lieu en théorie au premier trimestre 2007, afin de contrecarrer le manque de vision à long terme de notre maire pour notre ville.

N'hésitez pas à consulter et à faire part de vos commentaires sur mon blog, www.gouriet.com

*Demander à votre écoute
Martine Gouriet*

Attention! Plus que quelques semaines pour vous inscrire sur les listes électorales et prendre votre destin en main...

Pour voter en 2007, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2006.

Rendez-vous en mairie et apportez :

- Un document d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile (quittance EDF, loyer, téléphone).
- Une attestation d'hébergement pour les personnes hébergées et pour les enfants majeurs domiciliés chez leurs parents.

La démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas...



© Philippe Grangeaud

Permanences de Martine Gouriet

Martine Gouriet tient une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 10h à 11h30.

Prochains rendez-vous :

- Samedi 4 novembre de 10h à 11h30.
- Samedi 18 novembre de 10h à 11h30.
- Samedi 2 décembre de 10h à 11h30.
- Samedi 16 décembre de 10h à 11h30.



Mes actions

Avec le Réseau Éducation Sans Frontières, j'ai été plusieurs fois reçue par le sous-préfet et ses services à Antony afin de soutenir les demandes de régularisation des familles d'enfants scolarisés.

Notre action a réussi à aboutir, notamment pour une famille à Châtillon pour laquelle toute la communauté éducative s'était mobilisée. Malheureusement, dans les Hauts-de-Seine, comme dans toute la France, c'est la politique des quotas qui a prévalu. Seules 643 familles sur 2 183 qui avaient déposé leur dossier ont été régularisées, selon des critères qui semblent incompréhensibles mais pour autant je ne mets pas en cause la probité des fonctionnaires qui ont essayé de mettre en œuvre des directives ministérielles aberrantes.



De même, avec Pascal BUCHET et Michèle CANET, je suis allée soutenir les familles de l'ex-squat de Cachan et témoigner notre solidarité à ces familles, dont certaines avec des nourrissons ont vécu pendant pratiquement deux mois dans des conditions de précarité et de promiscuité difficilement supportables et imaginables.

Je continue également mes actions pour les familles de Châtillon dont la demande a été rejetée.

En avant le sport !!

La politique du xx^e siècle n'est pas celle de nos grands-parents. Le temps où les décisions politiques étaient imposées, sans discussion avec les citoyens, est fini. Notre maire n'arrive pourtant pas à le comprendre comme le montre le récent exemple du Plan Local d'Urbanisme.

Pour notre part, avec le Parti Socialiste et l'Association "Châtillon Pour Tous", nous avons entamé une démarche de démocratie participative en associant les forces vives de toute la ville sur l'ensemble des sujets qui touchent les Châtillonnais. Nous avons constitué un groupe de travail pour réfléchir à une politique sportive alternative à Châtillon et en avons débattu avec les Châtillonnais et les dirigeants des associations sportives le 5 octobre 2006.

En effet, le sport est un des éléments fondamentaux de notre vie collective et individuelle. Que ce soit le sport pour les jeunes ou pour les adultes, le sport de loisirs ou le sport de compétition, il est important que la pratique sportive soit encouragée à tous les niveaux.

Les équipements sportifs

Tous les sportifs de Châtillon, quel que soit leur âge, sont unanimement d'accord sur une constatation : Châtillon manque de structures sportives. Le stade est saturé, les gymnases également et la répartition des

créneaux des gymnases entre les différentes associations est ubuesque. De plus, les gymnases des écoles et du collège ne permettent pas de pratiquer les sports collectifs de manière satisfaisante.



À Châtillon, la population a beaucoup augmenté ces dernières années, de nombreuses familles se sont installées, les personnes âgées sont de plus en plus demandeuses de sports d'entretien et **la demande de nouvelles structures sportives est criante**. Et pourtant, que s'est-il passé, depuis bientôt 6 ans que Monsieur le maire a été réélu, en termes de nouveaux équipements sportifs ? Peu de choses en comparaison des besoins : La ville a un nouveau terrain de foot synthétique essentiellement financé par la région et par le département, la piscine d'été a été recouverte d'une bulle transparente. Le gymnase de l'école Joliot-Curie, qui avait été promis, a été abandonné et toutes les associations sportives se plaignent.

Vous avez la parole

Isabelle, 39 ans, habitant le quartier pavillonnaire

Où en sommes nous exactement du tramway ? Vous nous avez demandé de nous mobiliser et dans le même temps, le maire a indiqué dans "Châtillon informations" que tout était réglé et ceci grâce à lui...

Martine Gouriet

Je me réjouis que dans "Châtillon informations", le maire me compare à François Mitterrand, c'est de bon augure...

Ceci dit, sa réponse montre sa parfaite incompréhension du dossier. Que s'est-il passé en effet exactement ? Le ministre des transports a indiqué pendant l'été, à la surprise générale, que le tramway Châtillon-Viroflay n'était pas une priorité et que l'État ne le financerait pas alors qu'il s'était engagé à apporter 60 millions d'euros sur les 280 millions d'euros que devrait coûter au total la tranche Châtillon-Vélizy. Les élus de tout bord, et notamment Philippe Kaltenbach et moi-même, nous sommes fortement mobilisés à ce sujet. Le président du conseil général M. Sarkozy et le président du conseil régional M. Huchon ont alors indiqué que le tramway était une priorité absolue, qu'ils prendraient à leur charge les surcoûts tout en continuant à demander à l'État d'honorer sa signature et de donner les 60 millions d'euros. La convention de financement, dont les modalités ne sont donc pas encore connues, devrait être présentée au conseil d'administration du syndicat des transports d'Ile-de-France le 13 décembre et les travaux devraient débuter début 2007. Cependant, en réponse à une question que je lui ai posée le 20 octobre, le préfet a refusé de confirmer que l'État verserait les 60 millions d'euros. Il est donc important de continuer à se mobiliser, comme vous êtes déjà plusieurs milliers à l'avoir fait en signant la pétition sur le site www.oui-au-tramway-chatillon-viroflay.org ou en la renvoyant à ma boîte postale.

À ma demande, les services du conseil général viendront présenter le dernier état d'avancement sur le projet de tramway le 23 novembre, à 20 h 30 au 25 rue Gabriel Péri à Châtillon. Venez nombreux !

En revanche, grâce à l'action de Martine Gouriet au conseil général, un nouveau gymnase est en cours d'étude pour le collègue Paul Éluard.

Nous considérons pour notre part qu'il faudrait a minima:

- Rénover les structures existantes dont beaucoup ne sont pas aux normes.
- **Construire une salle des sports multisports** modulable, adaptable, avec un terrain de sports collectifs annexé, par exemple sur le terrain le long de la SNCF que malheureusement le maire veut laisser partir en zone constructible.
- Implanter des terrains sportifs de proximité, bien pensés et adaptables, tout en veillant à leur surveillance pour que les voisins ne soient pas importunés.

La majorité actuelle et le sport.

Alors qu'incontestablement un gros effort est fourni pour le sport dans les écoles et à l'école des sports, la politique actuelle de la ville sur le sport est à revoir: Les associations sportives se sentent faiblement soutenues, aucun grand événement sportif intergénérationnel n'existe à Châtillon, les subventions sont réparties de manière très déséquilibrée ainsi que le montre le graphique ci contre.

Lors de la réunion du 5 octobre, beaucoup de questions ont été soulevées sur l'importance donnée au rugby à XIII à Châtillon, au détriment d'autres sports pour lesquels les subventions sont refusées. Au vu des faibles résultats du rugby et du peu d'impact en terme d'image sur la ville, il nous semble important d'encourager la pratique de tous les sports en rééquilibrant les subventions et en les augmentant. Les comparaisons avec les villes voisines sont à cet égard éclairantes.

Rappelons que le rugby à XIII représente 148 licenciés, alors que le SCMC compte 2 400 licenciés dont les licenciés pour les clubs suivants: foot, volley, tennis de table, gymnastique, judo, athlétisme... De plus, l'équipe de rugby à XIII n'a pas aligné cette année d'équipe senior.



**Jean-Paul Merlen
Christiane GOURDIN**
Association Châtillon pour tous, conseillers de Martine Gouriet pour les questions sport.

Pour une politique sportive alternative.

Outre les structures sportives telles qu'une salle multisport et des terrains de proximité, nos propositions sont les suivantes:

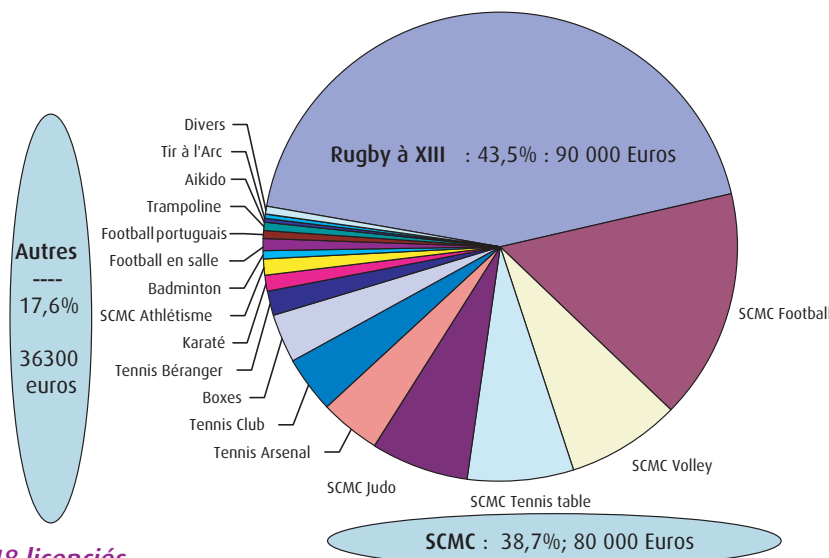
- Organiser de grands événements sportifs sur la ville pour encourager la pratique du sport. En effet, de grands événements tels le tournoi du premier mai ou la fête de l'école des sports sont organisés pour les enfants déjà inscrits dans des clubs sportifs, en revanche rien de tel pour les amateurs de sports de loisirs ou pour ceux qui, par exemple, voudraient courir en famille ou avec leurs voisins, un week-end.
- Soutenir les associations sportives, les aider et effectuer un lien entre les actions de ces associations et le sport dans les écoles et à l'école des sports.
- Développer de **nouveaux sports** notamment pour les **jeunes filles et les**

femmes, et les sports collectifs tels que le **handball** et le **basket** (inexistant aujourd'hui), ceci en ayant auparavant implanté de nouveaux équipements sportifs.

- Et enfin un point extrêmement important, souligné par toutes les associations sportives: Il est impératif de travailler dans **un cadre intercommunal** afin de minimiser et de mutualiser les coûts, d'accueillir les sportifs des autres communes, tout en permettant aux Châtillonnais d'aller pratiquer un sport dans les communes avoisinantes.

Venez en discuter avec nous!

La répartition des subventions pour les associations sportives
Montant total : 207 000 euros



Votre avis m'intéresse

Si vous avez des suggestions à me faire...

Venez mettre des commentaires sur le blog

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet: BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail: martine@gouriet.org ou sur notre forum de discussions: <http://www.gouriet.org>

Temps forts

Les rencontres de quartier.

Martine Gouriet continue à venir à votre rencontre le samedi après-midi.

Prochaines rencontres prévues :

- Samedi 18 novembre de 15h à 16h : quartier République.
- Samedi 25 novembre de 15h à 16h : quartier des Sablons.
- Samedi 9 décembre de 15h à 16h : centre-ville.

Le 23 novembre, à 20h30 au 25, rue Gabriel Péri, à Châtillon
réunion d'information sur le tramway



Martine GOURIET entourée et dialoguant avec des citoyens à la brocante et à Vauban.

Une grossière erreur du maire entraîne l'abrogation du PLU

Le maire a été contraint d'abroger le Plan Local d'Urbanisme, suite au recours que j'avais déposé devant le tribunal administratif.

Pourquoi ?

Parce qu'il avait "oublié" de faire voter une partie du PLU, le bilan de concertation, par le conseil municipal. En effet, **il y a des mots auxquels M. le maire semble allergique comme "concertation"** car il persiste à ne pas comprendre la différence entre information et concertation. Cette "concertation" s'était limitée à quelques réunions publiques d'information et une exposition succincte pour annoncer "le lancement du PLU".

La concertation, à notre sens, correspond à des réunions, comme celle que nous venons d'organiser sur le sport, où chacun peut donner son avis, dont nous tiendrons compte... À Clamart, plus d'une centaine de réunions ont été organisées pendant la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme, rien de comparable avec Châtillon !

Ajoutons que lorsqu'on est le premier magistrat de la ville, il vaut mieux bien connaître la loi et les procédures de sa fonction, surtout lorsque l'on exerce depuis 23 ans et que l'on a mis presque 5 ans pour écrire sa copie...

Puisque l'on ne peut pas reprocher à monsieur le maire de commettre des erreurs de débutant, peut-être est-ce une erreur de lassitude ? Au bout de vingt-trois ans de pouvoir municipal, on peut comprendre une certaine forme de monotonie dans les habitudes... Ce premier combat gagné devrait retarder et, je l'espère, permettre d'améliorer les projets fortement contestables sur la ville, notamment les opérations "Cœur de ville" et l'Aérospatiale ! Sur le fond, je continue à combattre ce Plan

Local d'Urbanisme qui entraînera la multiplication des projets de promoteurs immobiliers à l'opposé de ma vision d'une "ville durable" : solidaire et conviviale, soucieuse de l'environnement, accueillante pour les activités économiques et ouverte à l'emploi, inscrite dans une vraie intercommunalité. De plus, la nouvelle enquête publique devrait permettre à tous les Châtillonnais de dire à nouveau quelles pourraient être leurs priorités pour les années à venir. N'oublions pas que le PLU est une projection sur les 20 ans qui viennent ! Quelques exemples parmi d'autres :

- Qui peut dire que nous n'aurons pas besoin de **nouveaux équipements publics** dans un futur proche ? Le Plan Local d'Urbanisme actuel mentionne explicitement qu'il y en a suffisamment à Châtillon et ne prévoit rien pour l'avenir !
- Un minimum de 20 % de **logements sociaux** dans tous les nouveaux ensembles immobiliers. En effet, 66 % des Français peuvent prétendre à ces logements. Ils ne sont pas exclusivement réservés pour une minorité d'exclus, ils doivent être aussi un tremplin pour les jeunes ménages. Qui d'entre vous ou de vos enfants peut acheter un appartement à plus de 5 000 € le m² comme se vendent actuellement les appartements du cœur de ville de Châtillon ?
- La prise en compte obligatoire, à la fois dans les bâtiments neufs et dans les bâtiments à réhabiliter, de la **démarche Haute Qualité Environnementale** pour moins de charges locatives, moins de pollution et plus d'indépendance énergétique de notre pays face aux énergies fossiles (comme l'a annoncé Ségolène ROYAL). Tout le monde est gagnant, pourquoi ne pas le faire ?

Consultez le blog : <http://www.gouriet.com>

Pour me joindre

Je suis là pour vous écouter, quelles que soient vos opinions.

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse : e-mail :

- Je souhaite être informé(e) de vos actions.
- Je souhaite donner mon avis (autre face du bulletin).

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org